

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-245 du 14 Juin 1985

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-458 du 6 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et des Affaires Sociales ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 83-453 du 23 Décembre 1983 portant approbation des statuts de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- VU les directives N° 013-C/PCC du 7 Janvier 1985 ;
- VU le relevé N° 01/SGCEN/REL du 7 Janvier 1985 relatif à la communication N° 2832/84/MCAT ;

Sur proposition conjointe du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, du Ministre des Finances et de l'Economie, du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 5 Juin 1985 ;

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale les personnes dont les noms suivent :

- Alphonse BONI et Ernest AGBEDE, représentants du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

- Nestor WADAGNI, représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Paul DOSSOU
- Sévérin DOKPONOU
- Ibrahima BARRE, représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Victor AZANHOUN
- Gérard BABAGBETO
- Blaise FOLLY
- Marius ADJOU MOUMOUNI
- Blaise AYA
- Karl EFFIBOLEY, représentant du Ministre de la Santé Publique ;
- Maximilien SANTOS PEDRO, représentant des retraités ;
- Richard HOUNTON, représentant des Employeurs ;

Article 2.- Le Camarade Alphonse BONI est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;

Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des organismes mandants, les remplaçant des Administrateurs susdésignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

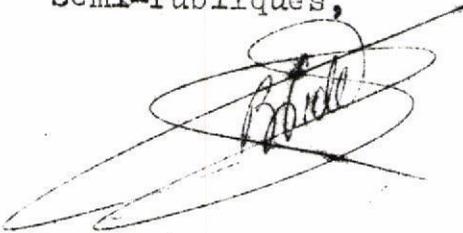
Fait à Cotonou, le 14 Juin 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Justice,
Chargé de l'Inspection des
Entreprises Publiques et
Semi-Publiques,

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Didier DASSI

Pour le Ministre du Com-
merce, de l'Artisanat et du
Tourisme absent, le Ministre
de l'Information et des Com-
munications, chargé de l'in-
térin,



Soufiane HOUDOU

Ali HOUDOU



Horacio ANTONIO

Pour le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales absent, le Minis-
tre de la Justice, Chargé de l'Ins-
pection des Entreprises Publiques
et Semi-Publiques,



Didier DASSI

Didier DASSI

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 ANR 2 CPC 4 PPC 2 SGCEN 4 MFE 4
Autres Ministères 14 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 3 IGE et ses sections 3
CCIB 2 DTC-GCONB-ONEPI 3 JORPB 1 BCP 2 UNB-FASJEP-BN 4 Intéressés 14.-